



Robert Dussey : « Nous voulons le plus tôt possible avoir accès au vaccin anti-Covid-19 »

Le Togo voudrait être parmi les premiers pays à bénéficier du vaccin anti-Covid-19. Une volonté réaffirmée par ministre togolais des affaires étrangères, Pr Robert Dussey dans une interview accordée à la chaîne de télévision israélienne i24 News.

« Nous voulons le plus tôt possible avoir accès à ce vaccin afin que toutes les populations puissent vivre normalement comme nous le souhaitons », a indiqué le ministre Robert Dussey.

Selon le patron de la diplomatie togolaise, même si « la situation est sous contrôle » malgré la récente remontée des cas de contamination, « il nous faut absolument avoir ce vaccin ».

Le ministre Robert Dussey est revenu sur sa récente participation à un webinaire organisé par Mashav (Agence de coopération israélienne) pour évoquer les évolutions internationales face à la pandémie, et l'aide humanitaire en ces temps de crise sanitaire.

Les premières doses du vaccin Pfizer devraient arriver

prochainement au Togo, sans attendre ceux de l'initiative Covax (à laquelle a adhéré le Togo) dont les premières livraisons sont prévues au mois de juin, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

A ce jour, le vaccin se présente comme une lueur d'espoir dans la riposte à la Covid-19.

Selon le gouvernement togolais, la future campagne de vaccination devra mobiliser l'ensemble du système de santé et concernera en premier lieu le personnel soignant, les plus de 50 ans et les moins de 50 ans présentant des facteurs de comorbidités. Elle sera étendue dans un deuxième temps aux autres catégories tels les étudiants, les enseignants, le personnel des administrations publiques et parapubliques ; les forces de l'ordre entre autres.

Le ministre Dussey est également revenu lors de son intervention sur sur les liens historiques qui unissent le Togo à Israël, des relations qui datent de l'indépendance. Actuellement, Mashav fournit assistance dans le secteur de la santé et de l'agriculture, y compris la formation.

Pour rappel, cette année 2021 marque le 60e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre Lomé et Jérusalem.

La Rédaction



Plus de 107 milliards déjà dépensés dans la gestion de la Covid-19 au Togo

A l'image des autres pays, le Togo vit depuis des mois une crise sanitaire sans précédent avec des impacts assez remarquables sur la vie socioéconomique. A ce jour, les dépenses totales effectuées par le pays dans la lutte contre la pandémie s'établissent à 107.566.238.507 F CFA, selon le ministère de l'Economie et des finances.

La crise sanitaire liée à la pandémie de la Covid-19 continue de sévir et le Togo ne cesse de multiplier les efforts et initiatives afin de juguler le mal. Le pays compte à la date du 3 janvier 2021, au total 3702 cas confirmés de Coronavirus dont 160 cas actifs, 3474 personnes guéries et 68 décès.

Dans les formations sanitaires dédiés, la prise en charge des patients atteints du virus est jusqu'à présent assurée à 100 % par le gouvernement togolais qui a décidé de renforcer les mesures restrictives en ces périodes de fêtes de fin d'année afin d'éviter une éventuelle explosion de nouveaux cas en début 2021.

Les dépenses relatives aux différentes mesures engagées par le Gouvernement, se répartissent en dépenses liées aux mesures de riposte sanitaire pour 22.879.470.740 F CFA, des dépenses de résilience (ou dépenses sociales) pour 32.386.983.014 F CFA (les transferts monétaires NOVISSI, la prise en charge des tranches sociales des factures d'eau et d'électricité, ainsi que d'autres actions sociales), et les dépenses de relance économique qui s'établissent à 52.299.784.753 F CFA.

Le souhait du gouvernement et des autorités sanitaires est que les populations continuent d'observer le respect des mesures barrières afin de limiter la propagation du Coronavirus.

David S.



Prise en charge gratuite de la femme enceinte : le Ministre Moustafa Mijiyawa échange avec les acteurs locaux de la région des plateaux

Le programme de gratuité de prise en charge de la femme enceinte était au centre d'une rencontre d'échange organisée ce jeudi 03 décembre à Atakpamé entre le ministre de la santé Pr. Moustafa Mijiyawa, et les autorités locales notamment les préfets, les maires, des directeurs régionaux et préfectoraux de la santé et des représentantes des associations de femmes de la région des plateaux.

Le Pr. Mijiyawa avait à ses côtés, la ministre déléguée Mme Mamésilé Akla Agba Assih en charge de l'accès universel aux soins.

Cette rencontre a permis non seulement d'informer et d'expliquer aux participants les différents projets et

programmes de gratuité initiés par le gouvernement dans le secteur de la santé, mais aussi de recueillir le point de vue de ces leaders communautaires et acteurs de terrain sur les facteurs de réussite et les freins à la mise en œuvre de ces projets.

Les attentions se sont beaucoup plus focalisées sur la dernière initiative à savoir la gratuité de prise en charge de la femme enceinte prévue pour démarrer très bientôt, selon le ministre de la santé.

« Ce programme permettra à terme, d'améliorer l'accessibilité aux soins des femmes enceintes et une prise en charge adéquate durant la période de grossesse à l'accouchement. Les éventuelles complications de l'accouchement seront vite détectées et prises en charge efficacement en vue de réduire les décès maternels et néonataux. Toutes ces mesures permettront de lever les difficultés financières qu'éprouvent les patientes au moment où elles ont besoin de soins et ainsi donc contribuer à la réduction de la pauvreté », ont expliqué les ministres Moustafa Mijiyawa et Mamésilé Akla Agba Assih.

En retour, ces acteurs locaux et agents de santé ont exprimé leur adhésion aux initiatives et ont promis s'investir pour la réussite desdits programmes.



Une vue de l'assistance

Notons que la prise en charge gratuite de la femme enceinte au Togo vient s'ajouter à d'autres initiatives déjà opérationnelles sur le terrain notamment la gratuité de la

césarienne, le programme School Assur pour la prise en charge sanitaire gratuite des écoliers, l'assurance maladie pour les fonctionnaires (élargie aux artisans, agriculteurs et groupements de femmes), et la prise en charge gratuite du paludisme simple pour les enfants de moins de 5 ans.

Depuis Atakpamé, Evrard NOMANYO



La 29ème édition de la Journée Internationale du Diabète (JMD) célébrée à Atakpamé

L'école primaire publique de Koeroma située dans la banlieue sud-est d'Atakpamé a servi de cadre ce samedi 14 novembre pour la célébration 29^{ème} édition de la Journée mondiale du diabète (JMD) dans la commune Agou 1.

Cette célébration vise à mieux faire connaître le diabète, sa prise en charge et surtout les moyens de prévention.

Initiée par l'association « Cercle d'Elites pour la Recherche Sociologique et le Développement à la Base (CERS-D Base) » basée à Lomé, en collaboration avec le Centre Médico-Socio (CMS) d'Agbonou à Atakpamé, cette manifestation se situe dans

le cadre d'un symbole d'une sensibilisation avec l'objectif de contribuer à la prévention de cette maladie ainsi que la réduction de ses complications chez les patients diabétiques.

Elle entend également démontrer l'importance des activités physiques dans la vie du patient diabétique à travers deux contrôles gratuits de la glycémie entrecoupés par des exercices physiques d'une durée d'environ 45 mn. Ceci pour permettre aux dits patients qui sont capables de faire des activités physiques de se rendre compte eux-mêmes de l'importance de bouger de temps en temps leur corps.

Les organisateurs ont en effet expliqué que le diabète concerne tous le monde. Pour eux, cette opportunité est une invitation aux individus et aux communautés à porter l'épidémie de diabète au devant de la scène.

« Avec 400 millions de personnes diabétiques dans le monde, c'est une véritable pandémie et un enjeu de santé publique majeur qui s'aggrave de plus en plus avec la covid 19 », ont-ils ajouté, tout en prônant l'information, la prévention, la prise en charge et l'accompagnement des patients pour faire reculer la maladie.

Pour le responsable du CMS d'Agbonou, Dr Toudeka Edem, cette campagne mondiale de mobilisation et de sensibilisation au diabète est reconnue officiellement par les Nations-Unies conduite par la Fédération Internationale du Diabète (FID) et portée par toutes les associations nationales dans les différents pays.

Pour rappel, plus de 460 millions de personnes sont actuellement atteintes du diabète selon la FID et d'ici 2045, ce chiffre pourrait s'élever à 700 millions.

Créée en 1991, la JMD veut à travers la sensibilisation et la mobilisation chaque 14 novembre, éduquer non seulement les diabétiques mais aussi la majorité de ces personnes vivant avec un diabète de type 2 qui peut dans la plupart des cas

être évité.

Depuis Atakpamé, Evrard Nomanyo



Santé : la Coalition MNT-Togo se réjouit de l'appui de l'OMS aux patients diabétiques

La Coalition des ONGs et associations de lutte contre les maladies non transmissibles au Togo (Coalition MNT-Togo) exprime sa satisfaction suite à l'accompagnement apporté par la Représentation de l'OMS au Togo aux patients diabétiques du pays, en ces moments de crise sanitaire liée à la pandémie du Coronavirus.

Dans le souci de faire face à la pénurie de l'insuline causée par la crise sanitaire de la Covid 19 et pour réduire la charge que constitue l'achat de l'insuline pour les patients diabétiques, l'OMS-Togo a en effet offert au Togo, 500 insulines et analogues intermédiaires, 5000 insulines et analogues rapides, 4500 insulines et analogues d'action intermédiaire et à début rapide et 100 agents hyperglycémifiants.

Le don avait été effectué le 14 novembre dernier, Journée mondiale de lutte contre le diabète.

Dans un communiqué publié ce lundi 02 novembre, la Coalition MNT-Togo s'est réjoui de ce geste de l'OMS et invite d'autres partenaires internationaux du Togo à lui emboîter le pas.

Elle a en outre invité le Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de l'Accès Universel aux Soins à « *faire un grand effort pour le suivi de la distribution de ce don, afin que les produits reçus aillent principalement aux patients diabétiques qui sont dans le besoin et surtout que ce don ne fasse pas l'objet de commerce dans les différentes unités de soin bénéficiaires* ».

Pour finir, la Coalition MNT-Togo a remercié d'ores et déjà le Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de l'Accès Universel aux Soins pour l'attention qu'il accorde aux personnes vivant avec les maladies non transmissibles (PVMNT) et l'exhorte à s'employer davantage pour l'allègement du fardeau financier que représente la prise en charge des MNT pour les PVMNT.

La Rédaction



Santé : la Coalition MNT-Togo amplifie la voie des PVMNT auprès des Parlementaires du Togo

Les membres de la Coalition MNT-Togo, accompagnés d'une délégation nationale des Personnes vivant avec les maladies non transmissibles (PVMNT) ont rencontré les honorables membres de la Commission de la santé, de la population et de l'action sociale sur instruction de la Présidente de l'Assemblée Nationale. C'était le mercredi 7 Octobre dernier dans la grande salle de réunion de l'Assemblée Nationale du Togo en présence de l'honorable Ahoomey-Zunu Doh Gaétan invité pour l'occasion.

L'objectif de cette rencontre était la présentation du « *Document de plaidoyer des personnes vivant avec les maladies non transmissibles (PVMNT) du Togo à l'endroit des parlementaires et décideurs du Togo* ».

Après les mots d'accueil de l'honorable Sandani Felidja, Président de la Commission Santé et la présentation des 23 personnes composant la délégation venue rencontrer les Parlementaires, le document de plaidoyer a été remis aux Parlementaires.

Ont suivi, trois témoignages des PVMNT sur leurs difficultés financières à vivre avec la maladie et une demande de soutien pour alléger ces difficultés. Il s'agissait de Mawuli (30 ans), Alexine (15 ans) et M. Banaboko (75 ans).

Dans le document les besoins et préoccupations des PVMNT qui y sont inscrits sont entre autres : le besoin d'information / éducation sur les MNT ; le besoin d'information / Education sur le lien entre la COVID-19 et les MNT ; l'accès à une

alimentation saine, le besoin de conseils / soins psychologiques, le besoin de soins d'urgence en cas de maladie, le coût élevé des médicaments et de certains services dans certains établissements de santé, la suspension ou annulation d'un rendez-vous médical ou de services pour les MNT en raison de la Covid-19, la peur de contracter la COVID-19 en se rendant au dispensaire pour des soins, l'accès aux médicaments essentiels contre les MNT (dans les pharmacies), la peur de négligence / stigmatisation ou discrimination de la part du public et des prestataires de soins de santé.

La délégation des PVMNT a aussi fait part aux honorables députés de certaines demandes notamment : l'amélioration de l'accès aux médicaments contre les MNT en réduisant les coûts et pourquoi pas à l'instar des PVVIH/SIDA, rendre certains médicaments gratuits l'amélioration des niveaux de préparation contre les pandémies telles que la COVID-19 ou d'autres épidémies ; l'accélération de la procédure de la couverture sanitaire universelle en y incluant les soins contre les MNT, La création des centres régionaux bien équipés pour le conseil, la prévention, le suivi et la prise en charge des MNT, l'augmentation de la taxe sur les produits malsains (tabac, alcool, sucre, mauvais gras, etc.) pour soutenir la prévention et le contrôle des MNT, la dotation des organisations de la société civile (OSC) qui luttent contre les MNT des moyens financiers pour la prévention des MNT et la réduction des facteurs de risque (tabac, alcool, sel, sucre, absence des activités physiques etc.).

Les Honorable députés ont réagi positivement suite à la lecture page par page du document de plaidoyer de la délégation des PVMNT. Le président de la commission santé le Dr Sandani Felidja a soulevé certains points du plaidoyer qui n'étaient pas du ressort des Parlementaires :

Selon lui, ce n'est pas le Togo qui décide de la gratuité des médicaments mais que c'est l'OMS et aussi, il n'est pas

possible de rendre gratuit les médicaments contre les MNT au seul fait que certains vivent de ce travail ; répondant ainsi à la demande de rendre gratuit les médicaments des MNT à l'instar des antirétroviraux.

Il a aussi parlé de la possibilité du parlement à élaborer une proposition de loi dans ce sens qui aura une forte chance d'être adoptée mais ne pourra peut-être pas bénéficier du soutien financier nécessaire.

A la question de l'Honorable Ahoomey-Zunu de savoir ce que la Coalition MNT Togo attendait du Parlement, le président de la Coalition MNT a répondu en demandant le soutien des parlementaires aux exigences ou aux plaidoyers des PVMNT, l'allègement du fardeau financier que représentent les MNT pour les PVMNT qui souffrent en silence surtout en ce temps de COVID 19 et l'amplification de leur voix pour qu'elles soient entendues par les décideurs.

Les députés ont aussi prodigué des conseils pouvant amener la Coalition MNT Togo à l'atteinte de ces objectifs. Comme conseils et recommandations nous pouvons citer : le recours à l'élaboration d'un projet de loi en étroite collaboration avec le Ministre de la santé, de l'hygiène publique et de l'accès universel aux soins, l'élaboration d'un document pouvant aider à mieux comprendre la situation du fardeau des MNT, le travail avec les universitaires et les tradi-thérapeutes comme le cas de la COVID 19 avec des essais cliniques. Également au rang des propositions, des activités sportives aux diabétiques.

Les échanges ont pris fin par une synthèse de la rencontre faite par le président de la commission santé et les mots de remerciement du président de la Coalition MNT suivie des acclamations des PVMNT à l'endroit des parlementaires qui les ont non seulement reçus et entendus mais ont également promis soutenir et voter des résolutions pour l'allègement des fardeaux financiers et aussi la prévention des MNT au Togo.



COVID-19 : le Conseil scientifique fait le point de ses activités au Premier ministre

Le Conseil scientifique de lutte contre la COVID-19 au Togo a fait vendredi, le point de ses activités au Premier ministre Mme Victoire Tomégah-Dogbé.

Conduite par le président du Conseil Prof. Didier Ekouévi, la délégation a échangé avec la cheffe du gouvernement sur sa mission et ses activités dans le cadre de la riposte contre le coronavirus dans le pays.

Le Premier Ministre a félicité les membres du Conseil pour le travail abattu depuis le début de la crise de la Covid-19 au Togo, avant de les exhorter à poursuivre avec professionnalisme leur mission pour une lutte efficace contre la propagation du virus.

Le Prof Didier Ekouévi a en outre indiqué avoir échangé avec Mme Victoire Tomégah-Dogbé sur les prochains défis auxquels le Conseil est confronté, à savoir la prochaine rentrée scolaire (2020-2021) et la question relative à l'ouverture des lieux de culte.

Les discussions se sont déroulées en présence du ministre de la santé, de l'hygiène publique et de l'accès aux soins, Prof Moustafa Mijiyawa et du Coordonnateur national de la riposte contre la Covid-19, Colonel Djibril Mohaman Awalou.

Pour rappel, le conseil scientifique a pour rôle d'analyser la situation sur la Covid-19 et de donner périodiquement son avis sur la situation de la maladie, en termes d'aide à la décision.

La Rédaction



Santé : le Togo, 1er pays africain à avoir éliminé la Trypanosomiase humaine africaine (THA)

La Trypanosomiase humaine africaine (THA) ou maladie du sommeil a été éliminée au Togo, premier pays d'Afrique à atteindre ce résultat. L'information est rendue officielle ce lundi au cours d'un point de presse conjointement animée à Lomé par le ministre de la santé et de l'hygiène publique Prof. Moustafa Mijiyawa, et la Représentante résidente de l'OMS au Togo, Dr. Fatoumata Binta Diallo.

C'est depuis le 22 juin dernier que l'Organisation mondiale de la santé a, dans un courrier adressé au ministre de la santé, indiqué que le Togo a en effet satisfait aux critères d'élimination de ladite maladie comme problème de santé publique.

Selon le ministre de la santé, les résultats satisfaisants obtenus par le Togo dans la lutte contre la maladie, marqués par la rareté des cas, ont permis au pays d'introduire un dossier pour la certification de l'élimination de la THA auprès de l'OMS en 2018.

« Ce dossier a été examiné par un groupe d'experts indépendant convoqué par le bureau régional de l'OMS. Sur la base des éléments probants figurant au dossier et de la recommandation de ces experts, le dossier a été validé le 22 juin 2020 », a indiqué le Prof. Moustafa Mijiyawa. *« Les pays voisins n'étant pas encore à la même phase, la surveillance doit continuer afin d'éviter toute résurgence de cette maladie »,* a-t-il ajouté.

« Pour éliminer la Trypanosomiase humaine africaine, il faut prouver qu'on a aucun cas autochtone au moins durant les 10 dernières années. Et le Togo depuis 1996 n'a plus signalé de cas de Trypanosomiase humaine africaine. Au-delà, il fallait faire un suivi et présenter un dossier bien documenté au comité d'experts à l'OMS », a pour sa part expliqué Dr Fatoumata Binta Diallo.

Le ministre de la santé a exprimé l'engagement du gouvernement togolais à soutenir le plan post validation de l'élimination de la THA, en tant que problème de santé publique en vue de la vérification de l'arrêt de la transmission à l'horizon 2030 prévu dans la feuille de route de l'OMS.

Pour rappel, la Trypanosomiase humaine africaine ou maladie du sommeil est une parasitose transmise lors de la piqûre de la mouche tsé-tsé. Connue au Togo depuis le XIX^e siècle, elle

fait partie des 11 maladies tropicales négligées considérées comme prioritaires par le ministère de la santé sur conseils et orientations de l'OMS.

Endémique en Afrique de l'ouest, la THA est une affection redoutable, invalidante, difficilement curable et conduisant toujours à la mort si elle n'est pas adéquatement traitée.

David SOKLOU



Togo : Elimination de la Trypanosomiase humaine africaine en tant que problème de santé publique

Le Togo satisfait aux critères d'élimination de la Trypanosomiase humaine africaine (THA) en tant que problème de santé publique. C'est une conclusion de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) sur la base d'un dossier consacré à l'élimination de la maladie, dossier examiné par un groupe d'experts extérieurs convoqués par le Bureau régional Afrique de l'Institution onusienne. L'information a été notifiée au ministre togolais de la santé, Prof Moustafa Mijiyawa par le biais d'un courrier signé du Directeur général de l'OMS, Dr Tedros A. Ghebreyesus.

Le dossier en question fournit en effet des informations sur l'historique de la situation épidémiologique de la maladie au Togo jusqu'à ce jour, y compris la charge de morbidité.

« J'ai le plaisir de vous infirmer que, sur la base des éléments probants figurant au dossier et de la recommandation des experts extérieurs, l'OMS conclut que le Togo satisfait aux critères d'élimination de la THA en tant que problème de santé publique. Je tiens à vous féliciter sincèrement de cette réussite éclatante », a écrit le Directeur général de l'OMS au ministre Moustafa Mijiyawa.

Au Togo désormais exempt de la THA, l'OMS recommande de continuer à garantir une prise en charge de qualité des patients dans tout le pays.

Autre recommandation, la poursuite des activités de surveillance afin de repérer une éventuelle résurgence de la maladie et ce, tant que tous les pays d'endémie de la Région, et plus spécialement les pays voisins n'auront pas atteint l'objectif d'élimination.

Il est également recommandé la collaboration avec l'OMS à mesure que d'autres orientations sont élaborées, ce qui offre une occasion d'intégrer la surveillance dans les autres programmes de santé publique et de soins de santé primaire.

Il faut souligner que l'élimination de la maladie est le résultat de la mise en place d'un système de surveillance efficace et intégré initié depuis 2010 au Togo.

Également connue sous le nom de maladie du sommeil, la Trypanosomiase humaine africaine est une parasitose à transmission vectorielle. La maladie sévit exclusivement dans 36 pays d'Afrique au sud du Sahara, où se trouvent les mouches tsé-tsé qui la transmettent.

David SOKLOU



CHU Campus : Le SYNPHOT appelle ses camarades à surseoir à la grève du 11 août

La section CHU Campus du Syndicat national des praticiens hospitaliers du Togo (Synphot) a dans un communiqué en date du 06 août appelé ses membres à surseoir la grève prévue le 11 août prochain.

Ce Bureau exécutif local du Synphot explique que cette décision fait suite à un échange avec une délégation du bureau national du syndicat, échange qui a permis de relever des irrégularités de forme.

« Après échanges ce jour avec une délégation du bureau national du Synphot, des irrégularités de forme ont été relevées. En conséquence, le bureau local du CHU-Campus appelle les camarades à surseoir à toute action précédemment annoncée et les invite à rester mobilisés pour une éventuelle réintroduction », lit-on dans le communiqué signé du point focal du Synphot CHU-Campus, Kossi Sényo Gonçalves.

Pour rappel, le Synphot s'était associé à d'autres syndicats du secteur de la santé pour appeler à une grève le mardi 11 août prochain avec pour objectif, protester contre la rupture de matériel de protection contre le Coronavirus, ce qui a

entraîné selon le syndicat, l'apparition des premiers cas positifs parmi le personnel soignant du pays.

La Rédaction